



## Ville de Saint-Philippe

EXTRAIT du Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Philippe, tenue à huis clos, par vidéoconférence, au 175, chemin Sanguinet, bureau 201, le 8 décembre 2020, à 19 h, à laquelle il y avait quorum, le tout conformément à la loi.

Sont présent(e)s :  
Madame la conseillère Martine Labelle  
Monsieur le conseiller Vincent Lanteigne  
Monsieur le conseiller Justin Gagné  
Madame la conseillère Sylvie Messier  
Monsieur le conseiller Dany Goyette

Est absente : Madame la conseillère Manon-Josée D'Auteuil

Formant quorum sous la présidence de Madame la mairesse Johanne Beaulac

Sont aussi présents : Madame Me Manon Thériault, greffière  
Martin Lelièvre, directeur général

---

### **20-12-327      Municipalité alliée contre la violence conjugale**

CONSIDÉRANT QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

CONSIDÉRANT QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

CONSIDÉRANT QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par le conseiller Dany Goyette et résolu à l'unanimité de proclamer la Ville de Saint-Philippe, municipalité alliée contre la violence conjugale.

(s) Johanne Beaulac

(s) Manon Thériault

\_\_\_\_\_  
Mme Johanne Beaulac, mairesse

\_\_\_\_\_  
Me Manon Thériault, greffière

Copie certifiée conforme  
le 10 décembre 2020

*Stéphanie Dulude*

\_\_\_\_\_  
Me Stéphanie Dulude, assistante-greffière

